



**PROGRAMME D'AIDE
DONS, COMMANDITES
ET ACTIVITÉS
DE REPRÉSENTATION**

SERVICE DES LOISIRS
VILLE DE CANDIAC



CANDIAC
ma ville sous les arbres

PRÉSENTATION SOMMAIRE DU PROGRAMME

Ce programme a pour but de contribuer à la réussite d'un événement de levée de fonds d'un organisme pour une cause particulière dans le cadre de sa campagne de financement.

1. Un don est une contribution à des fins caritatives pour soutenir la réalisation d'une activité, d'un événement ou d'un projet afin de soutenir une cause.

2. Une commandite est une somme d'argent versée pour la réalisation d'un projet ou d'un événement dans laquelle la Ville de Candiac obtient des avantages promotionnels.

3. Une activité de représentation est une contribution financière de la Ville afin que celle-ci soit représentée lors de l'événement sur le plan politique dans la communauté et démontrer ainsi son engagement.

L'objectif du programme est de contribuer à la réussite d'un événement de levée de fonds d'un organisme pour une cause particulière dans le cadre de sa campagne de financement.

OBJECTIFS VISÉS

- Reconnaître l'apport des organismes par une contribution financière avec un don, une commandite ou par une activité de représentation et contribuer ainsi par l'implication de la Ville dans des causes et des événements lui tenant à cœur;
- Amasser des fonds à des fins caritatives par l'organisation d'événements reliés à une cause humanitaire et d'aide à la personne, ou de soutien à des organismes ou fondations qui œuvrent dans les domaines de la santé, de l'environnement ou autre.

ORGANISMES VISÉS

- Les organismes admissibles dans le cadre de la Politique d'admissibilité et de soutien pour les organismes;
- Les organismes non-reconnus dans le cadre de la Politique d'admissibilité et de soutien pour les organismes;
- Les organismes de bienfaisance, les fondations, les organismes publics ou parapublics qui organisent une collecte de fonds à des fins caritatives reliées à une cause humanitaire et d'aide à la personne, ou de soutien à des organismes ou fondations qui œuvrent dans les domaines de la santé, de l'environnement ou autre.

EXCLUSIONS

- Demande provenant d'un individu ou d'un organisme à but lucratif;
- Événement de collecte de fonds à caractère religieux ou politique;
- Voyages et excursions;
- Toute activité liée à un sujet controversé.

NATURE DE L'AIDE ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

L'aide municipale, selon la nature de la demande, peut prendre différentes formes : soit une contribution financière soit un soutien technique avec un accompagnement professionnel, lorsque requis ou demandé (fermeture des rues, sécurité, installations, matériel, etc.), ou encore les deux.

La Ville peut octroyer une aide financière à la fois pour le programme de commandite et le programme de représentation, et qui peut se décliner de trois façons différentes.

1. PROGRAMME DE DONS

La Ville se dote d'un soutien financier fixe à 150\$. Un seul don par année est accordé.

Ce soutien n'a aucune garantie de récurrence.

Conditions :

- Les services doivent être offerts sur le territoire de la Ville de Candiac;
- La demande doit être présentée au moins deux mois avant la tenue de l'événement.

2. PROGRAMMES D'AIDE POUR DES ÉVÉNEMENTS-COMMANDITES

Dans ce programme d'aide financière, la Ville supporte exclusivement les organismes liés à sa mission première en sport, loisir et culture pour l'organisation de l'événement.

La Ville accorde un soutien financier fixe de 500\$. Un projet jugé d'une envergure exceptionnelle pourrait bénéficier d'un pourcentage différent et d'un montant différent.

Conditions :

- Une entente de visibilité doit être établie dans un rapport avantageux pour toutes les parties et dont les retombées sont spécifiques et mesurables (commandites), notamment :
 - Mise au jeu protocolaire;
 - Dépliants, affiches, oriflammes;
 - Site internet, réseaux sociaux;
 - Mot du maire, etc.
- La demande doit être présentée au moins deux mois avant la tenue de l'événement;
- Les services doivent être offerts sur le territoire de la Ville de Candiac.

3. PROGRAMME DE REPRÉSENTATION

Pour ce programme, lorsqu'un ou des membres du Conseil municipal ou un employé mandaté participent à une campagne de financement, qui inclut repas et/ou activités, ce sont les membres du Conseil qui sélectionnent les activités auxquelles ils désirent contribuer, sous la recommandation du Service des loisirs.

Les sommes versées sont variables en fonction des demandes.

Pour toute autre demande de support professionnel, technique, administratif, promotionnel, le Service des loisirs traitera la demande.

Conditions :

- La demande doit être présentée au moins deux mois avant la tenue de l'événement;
- Une entente de visibilité avec les retombées spécifiques et mesurables doit être établie;
- Tout programme de promotion ou de publicité de l'organisme devra faire mention du soutien financier de la Ville de Candiac;
- Activités ayant lieu à Candiac seront priorisées;
- Les services doivent être offerts sur le territoire de la Ville de Candiac.

CRITÈRES D'ANALYSE DES DEMANDES

- L'organisme doit répondre aux conditions du programme pour être admissible;
- Les citoyens de Candiac doivent pouvoir en bénéficier.

EXIGENCES : POUR LA REDDITION DE COMPTES

- L'organisme doit remettre un rapport succinct sur l'utilisation de la subvention accordée.

FORMULAIRE – PROGRAMME D'AIDE

DONS, COMMANDITES ET ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME

NOM DE L'ORGANISME :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

TÉLÉPHONE :

CELLULAIRE :

COURRIEL :

TÉLÉCOPIEUR :

NOM DU RÉPONDANT :

N° D'ENREGISTREMENT D'ORGANISME DE CHARITÉ POUR LES ORGANISMES INCORPORÉS :

NATURE DE LA DEMANDE

DONS

COMMANDITES

REPRÉSENTATIONS

MISSION DE VOTRE ORGANISME

INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT

NOM DU PROJET :

DATE DE L'ÉVÉNEMENT :

LIEU :

CLIENTÈLE VISÉE :

NOMBRE DE PERSONNES PRÉVU :

TERRITOIRE COUVERT :

HISTORIQUE

NOUVEAU PROJET

PROJET UNIQUE

PROJET ANNUEL

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS
EXISTE-T-IL?

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Décrivez les principaux partenaires du milieu engagés.

ÉNUMÉREZ :



FORMULAIRE – PROGRAMME D'AIDE DONS, COMMANDITES ET ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

COORDONNÉES DU RESPONSABLE DE LA DEMANDE

NOM ET PRÉNOM: _____

FONCTION: _____

TÉLÉPHONE: _____

CELLULAIRE: _____

COURRIEL: _____

TÉLÉCOPIEUR: _____

ADRESSE: _____

Le ou la signataire atteste que les renseignements sont exacts et complets.

NOM: _____ DATE: _____

SIGNATURE: _____

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE LE FORMULAIRE EST SIGNÉ ET QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS SONT INCLUS

Vous devez également joindre les documents suivants :

- Budget détaillé de l'événement;
- Description sommaire du projet;
- Copie de la charte de l'organisme;
- Description de la visibilité obtenue par la Ville.

À L'USAGE UNIQUE DU SERVICE DES LOISIRS

Accepté

Refusé

Raison invoquée du refus _____

Montant accordé _____ \$

POUR UN SOUTIEN, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC NOUS :

Service des loisirs

59, chemin Haendel, Candiac (Québec) J5R 1R7

Téléphone : 450 635-6020

Courriel : loisirs@ville.candiac.qc.ca

VERSION : DÉCEMBRE 2018